

Plateforme Régionale Territoires & Développement Durable

OPERATION COLLECTIVE « ECO-RESPONSABILITE DES COLLECTIVITES »

Invitation à la 2nde journée de formation-action : Synthèse des diagnostics et propositions d'actions

Au cours de la journée du 5 mai dernier, nous avons abordé conjointement les différentes facettes d'une démarche éco-responsable, qui sont indispensables pour en garantir la réussite et la pérennité. En effet, une telle démarche doit être organisée, pilotée et connue de tous.

Au cours de ces 5 derniers mois, en qualité de coordinateur vous vous êtes attaché(e) à organiser la démarche, à la structurer et à procéder au lancement du diagnostic ou de l'état des lieux allégé.

Vous êtes conviés à la deuxième journée de formation-action, qui nous amènera à faire un point d'étape sur cette première phase. Nous nous intéresserons à l'étape suivante que vous allez mettre en œuvre : le plan d'actions, où chaque axe de progrès identifié se décline en objectifs opérationnels puis en actions.

Le programme de cette journée est précisé ci-après.

Mardi 20 octobre 2009, de 9h à 17h15

Agence de l'Eau Adour-Garonne

90 rue du Férétra
31078 Toulouse Cedex
Tel: 05.61.36.37.38

SECONDE JOURNEE DE FORMATION-ACTION : ECO-RESPONSABILITE DES COLLECTIVITES

Nom :

Prénom :

Collectivité :

Fonction :

Tél :

E-mail :

Merci de nous confirmer votre présence par mail à rieu.c@arpe-mip.com



Plateforme Régionale Territoires & Développement Durable

PROGRAMME DE LA SECONDE JOURNEE DE FORMATION-ACTION

M A T I N E E	Retour des collectivités, freins et solutions, de l'état des lieux au plan d'actions
	9h00 - 9h10 : Accueil.
	9h10 - 9h45 : Rappel du contexte et présentation de la journée. Tour de table.
	9h45 - 10h15 : Restitution des questionnaires.
	10h15 - 10h45 : Témoignage de 3 collectivités sur la mobilisation.
	<i>Pause</i>
	11h - 11h45 : Groupe de travail n°1 : freins / solutions.
11h45 - 12h45 : Groupe de travail n°2 : le programme d'actions. Présentation des outils méthodologiques à disposition.	

12h45 - 14h15 : déjeuner offert (restaurant « le Saint Agne »)

A P R E S - M I D I	Expertise technique
	14h15 - 14h45 : Les économies d'eau : intervention d'Agnès CHEVREL (chargée d'études « Eau potable », Agence de l'Eau Adour-Garonne).
	14h45 - 16h30 : La gestion de l'énergie : intervention de Nicolas GAYET (conseiller technique Energie, ARPE).
	16h30 - 17h : « Forum ouvert » : échanges.
	17h - 17h15 : Conclusion : rappel des prochaines étapes de l'opération collective, points d'actualités et évaluation.

